

Quoi de neuf

➤ Au Sud, le juste équilibre

Animés de la nécessité de préserver la qualité de vie intrinsèque à l'auxerrois, les décideurs pour le contournement Sud de l'agglomération s'interrogent dès à présent sur les précautions à observer pour l'aménagement de son périmètre attenant.



Alors que le projet de contournement Sud de l'agglomération requiert l'attention de l'Etat, la Région, le Département, la Ville d'Auxerre et la Communauté, cette dernière lance la réflexion sur le traitement et l'aménagement de l'espace circonscrit, délimité à l'Ouest par la route de Toucy, au Nord par l'urbanisation actuelle et à l'Est par l'Yonne.

La voie du Sud.

Pour mémoire, réalisée prioritairement dans le but de dévier le trafic interne à l'agglomération, cette voie nouvelle contribuera en outre à irriguer sinon fluidifier la circulation sur toute la portion Est-Ouest du territoire. D'une longueur de 8,5 km, sa construction est estimée à 100 millions d'€. Les travaux débuteront en 2014, pour 3 à 4 ans sur une superficie, d'environ 1 000 hectares, non dépourvue d'attraits environnementaux. La qualité de l'équipement de l'espace est donc en jeu. Vigilance s'impose à tous les niveaux ! Car la dangerosité serait de construire une route puis

de voir sans préalable, s'urbaniser ses abords immédiats.

Pas de gâchis d'espace.

A quel endroit la consommation d'espace apparaît-elle la plus judicieuse ? Quels rapports à l'extension du réseau du transport à venir ? Vers quelle recherche paysagère s'orienter ? Quels sont les choix en terme de développement existants et futurs à l'échelle de l'agglomération ? On ne mesure jamais assez la complexité des stratégies politiques actuelles en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ! Ici encore, le volontarisme des élus, pour mener à bien des politiques foncières actives, des opportunités liant transports, habitat et développement économique, ne sera pas ménagé. Il leur revient désormais de compulser dynamiquement le territoire et utilisation économe et rationnelle de l'espace. Un objectif pointé haut et fort par le Grenelle de l'environnement renonçant définitivement à l'étalement urbain.

La valeur du site tient à sa qualité paysagère de belvédère sur la ville d'Auxerre, une grande richesse ! Aussi l'aménagement du contournement Sud d'Auxerre ne pourra se faire sans volonté de limiter l'étalement de la cité et de préserver les espaces naturels en respectant l'idée de développement durable

Quoi de neuf



Robert Bideau,
vice-président en charge de
l'Aménagement de l'espace,
maire de Monéteau.

« Cette étude réalisée à la demande du Préfet de région a pour but d'anticiper sur les aménagements liés à la future déviation. De même qu'on n'imaginerait pas construire une route dans un désert, il ne s'agirait pas non plus de faire n'importe quoi en terme d'habitat et de développement urbain en général. Cette étude nous permet donc de nous projeter sur le long terme, prendre en compte le rééquilibrage du Sud de l'auxerrois par rapport au Nord déjà très urbanisé. Ce site doit en outre conserver l'attrait paysager et environnemental qui le caractérise, et s'il est probable qu'il y ait habitat et activités, il y aura également espaces verts, ludiques et promenades afin d'assurer la continuité vers les espaces agricoles. Ce qui nécessitera bien entendu de travailler en concertation avec les agriculteurs ».

L'équilibre du Nord au Sud.

Reconstruire la ville sur elle-même en jouant sur la requalification de ses « dents creuses » ou de ses friches urbaines autant que se plier aux exigences et répondre à la vocation des lieux, voilà les principaux enjeux de l'étude en cours. Ce site est d'une grande richesse ! Sa valeur tient à sa qualité paysagère de belvédère sur la ville d'Auxerre. D'où l'idée de se prémunir d'une urbanisation non rationnelle, même si le rééquilibrage de l'agglomération vers le Sud s'impose pour contrebalancer l'activité par trop concentrée sur les bords de l'Yonne et au Nord. Si les terrains plats et la proximité de la sortie autoroutière ont en effet conduit en leur temps à accentuer la logique d'orientation économique de l'agglomération vers la région parisienne, il n'en reste pas moins que cette situation est dorénavant source de nuisances pour tous. Alors appuyer là où ça fait mal parce que le morcellement urbain peu coûter cher en terme de déploiement de réseaux (eaux, technologies de l'information et de la communication ou trans-

ports collectifs directement couplés à la réalisation d'un parking relais). Avoir un vrai contenu, car les règles écrites s'avèrent aussi efficaces que des traits sur une carte avec le risque de s'enfermer dans un quelconque zonage.

Analyser et mettre en perspective.

Dans ce document d'orientation, le choix des mots qui associera les franges de la ville aux espaces naturels proches, aura toute son importance ! De part sa connaissance du territoire et sa vocation à mailler les politiques actuelles en terme de logements, transports et développement économique, la Communauté a été identifiée comme plus à même d'engager cette prise de conscience. Endossant le rôle du catalyseur qu'on lui confère couramment tout en permettant aux élus de s'approprier ces nouveaux objectifs, elle devra en outre leur donner les clés d'une maîtrise foncière harmonieuse et durable du Sud de notre territoire. ● CL

Trois idées vraies au sujet de la mise en perspective de notre territoire

1) Ses zones d'activités en place ne correspondent plus à ce que les commerces ou entreprises en espèrent.

Vrai. Nos zones d'activités souffrent du peu de traitement de leurs espaces extérieurs qui ne contribue pas à améliorer la visibilité et la lisibilité attendues des investisseurs.

2) La pénurie de foncier disponible de suite est régulièrement évoquée comme un frein à l'implantation.

Vrai. Preuve en est avec l'installation immédiate ou le déploiement des activités en place dès que l'extension de la zone commerciale des Clairions a été opérationnelle.

3) L'auxerrois a peine à être identifié comme région potentiellement dynamique.

Vrai. Une vision plus globale des actions et des projets permettrait de projeter envergure et cohérence, d'où la nécessité de réaliser un schéma directeur du développement dans l'auxerrois.

